



Ville de Cannes

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

**Le Maire de la Ville de Cannes,
Président de l'Agglomération Cannes Pays de Lérins,
Président de l'Association des Maires de France,**

CERTIFIE

Que l'arrêté municipal n°24/1374 en date du 19 mars 2024, prescrivant l'enquête publique sur le projet de modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) de Cannes, a été affiché en mairie principale, à l'Hôtel de Ville annexe de La Ferrage et en mairies annexes Bocca et Ranguin, du 20 mars 2024 au 22 avril 2024 inclus.

Cannes, le **23 AVR. 2024**

Pour le Maire,
La Directrice Adjointe,




Barbara MALEUVRE